

a

FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Quatre-vingt-septième session
Rome, 19-20 avril 2006

**RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS DE PROJETS, PROGRAMMES ET DONS EXAMINÉES
PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

I. PROPOSITIONS DE PROJETS/PROGRAMMES

1. Les propositions suivantes de projets/programmes ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-septième session.

Afrique de l'Ouest et du Centre

Congo: projet de développement rural dans les départements du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou (document EB 2006/87/R.13 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2006/87/R.13/Rev.1)

2. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 5,9 millions de DTS à la République du Congo pour contribuer au financement du projet de développement rural dans les départements du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou. À cet égard, il a insisté sur la nécessité de mettre en place un bon système de suivi et d'évaluation et rappelé combien il était important d'entreprendre une enquête de référence au démarrage du projet pour déterminer le niveau initial d'une série d'indicateurs clés.

Afrique orientale et australe

Madagascar: projet d'appui au développement de Menabe et Melaky (document EB 2006/87/R.14 + Sup.1) (désormais EB 2006/87/R.14/Rev.1)

3. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 9,1 millions de DTS et un don de 255 000 DTS pour financer ce projet à Madagascar, dont il a salué la qualité en termes de conception et de ciblage, tout en félicitant le FIDA pour ses efforts de collaboration avec d'autres donateurs. Outre les commentaires positifs de la Suisse, reçus par écrit, l'Administrateur pour le Cameroun a confirmé l'engagement du gouvernement malgache en faveur de ce projet. L'Administrateur pour la France ayant soulevé la question des organisations paysannes, des informations ont été fournies sur la façon dont le projet prévoyait de renforcer les capacités de ces organisations pour garantir la pérennité des activités. De son côté, l'Administrateur pour les États-Unis d'Amérique a demandé des éclaircissements concernant l'harmonisation des procédures de passation des marchés. Il a été expliqué que ce projet s'inscrivait dans le cadre d'un effort appuyé par plusieurs autres donateurs pour renforcer la réforme nationale de l'administration foncière engagée par les autorités et qu'il était donc important de rationaliser la gestion des activités. L'Administrateur pour les États-Unis a indiqué que la contribution du Millennium Challenge Account (le Compte du défi du Millénaire) devait être considérée comme un financement parallèle dont il sera tenu compte dans le cadre des discussions liées à ce mécanisme qui se déroulent actuellement à Madagascar. Enfin, le Conseil a insisté sur la nécessité de prévoir un système de suivi efficace pour les activités du projet.

Mozambique: programme d'appui à l'agriculture (document EB 2006/87/R.15)

4. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 13,85 millions de DTS pour contribuer au financement de ce programme d'appui à l'agriculture. Il a félicité le FIDA pour avoir choisi de soutenir le développement des services de vulgarisation dans le cadre de la deuxième phase du programme national d'investissement dans le secteur agricole (PROAGRI), et, après avoir noté les précieux enseignements qui ont été tirés de la première phase, il a insisté sur la nécessité de mettre au point dès le départ, pour la suite des activités, un système de suivi et d'évaluation pleinement satisfaisant. Ce système devrait être compatible avec celui que le FIDA a adopté pour la gestion des résultats et de l'impact, et être conçu non seulement comme un outil de gestion essentiel, mais aussi pour permettre la communication d'informations et de rapports au diverses parties prenantes. Le Conseil a noté que les dispositions fiduciaires relatives à la deuxième phase du PROAGRI lui seront communiquées dès qu'elles auront été examinées et approuvées par tous les intéressés, probablement en avril 2007. En approuvant le programme, le Conseil a pris acte du problème que pose la nécessité d'arrêter dans le détail les modalités d'exécution du programme dès le démarrage. Il a également été informé que le programme privilégierait la formule des contrats de service, ce qui constitue une nouveauté pour le Ministère de l'agriculture dans le domaine de la vulgarisation. À cet égard, et compte tenu des moyens limités et du peu d'expérience du secteur privé dans la plupart des zones rurales du pays, le Conseil a souligné l'importance des investissements prévus pour renforcer les capacités des prestataires de services de vulgarisation agricole.

Asie et Pacifique

Propositions de prêts supplémentaires pour les programmes post-tsunami (document EB 2006/87/R.16 + Sup.1) (désormais EB 2006/87/R.16/Rev.1)

5. Le Conseil a approuvé quatre prêts supplémentaires d'un montant total de 24,45 millions de DTS, accordés à des conditions particulièrement favorables, pour combler le déficit de financement extérieur des quatre programmes post-tsunami qu'il avait approuvés à sa quatre-vingt-quatrième session. Ces prêts supplémentaires ont été approuvés à la condition que le Conseil soit informé à une

session ultérieure de toutes les modalités qui auront été négociées avec les gouvernements concernés. Les prêts accordés sont les suivants:

- a) 10,40 millions de DTS pour le programme post-tsunami de promotion de moyens de subsistance durables pour les communautés côtières du Tamil Nadu, en Inde;
- b) 1,45 million de DTS pour le programme post-tsunami de relèvement des pêches et de l'agriculture, aux Maldives;
- c) 10,95 millions de DTS pour le programme post-tsunami de remise en état et de gestion des ressources dans les zones côtières au Sri Lanka; et
- d) 1,65 million de DTS pour le programme post-tsunami de partenariat et d'appui aux moyens de subsistance, au Sri Lanka.

6. En approuvant les deux prêts supplémentaires pour le Sri Lanka, le Conseil a encouragé le FIDA, en consultation avec le gouvernement, à concentrer ses ressources sur les trois districts isolés du nord-est du pays, actuellement en situation de conflit, étant donné que de nombreux donateurs sont déjà présents dans les régions occidentales plus accessibles. Il a également précisé que si le FIDA devait financer la fourniture de nouvelles embarcations, comme le demande tout spécialement le gouvernement, il faudrait faire attention au risque de surexploitation des ressources marines. En fait, si les donateurs ne coordonnent pas leurs interventions, la flotte de pêche risque d'être plus importante qu'elle n'était avant le tsunami, ce qui pourrait avoir des conséquences négatives pour les ressources côtières et l'environnement.

Pakistan: projet de relèvement à l'intention des communautés et des ménages touchés par le séisme (document EB 2006/87/R.17 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2006/87/R.17/Rev.1)

7. Le Conseil a approuvé un prêt de 18,35 millions de DTS pour financer ce projet et a décidé, comme cela lui était recommandé, que ce prêt viendrait s'ajouter à l'allocation attribuée au Pakistan dans le cadre du système d'allocation fondé sur la performance (SAFP). Ce faisant, le Conseil d'administration a soulevé quatre questions. Premièrement, il s'est interrogé sur la part importante des fonds affectés à la reconstruction des maisons. À cet égard, il a été précisé que les coûts avaient été calculés dans le cadre d'une évaluation globale des besoins, en concertation entre plusieurs donateurs, mais que le projet serait en fait mis en œuvre avec souplesse de manière à répondre aux besoins effectifs du groupe cible, et que la répartition des investissements entre l'infrastructure et le bétail serait peut être finalement différente. Deuxièmement, le Conseil a attiré l'attention sur la capacité d'exécution des organisations partenaires sur le terrain, qui risque d'être sérieusement mise à mal par le projet. Pour prévenir cette situation, il a été confirmé que le FIDA ferait appel aux organismes choisis par le Fonds de réduction de la pauvreté pour le Pakistan (PPAF) et qu'il avait en outre prévu un appui à la formation et à la gestion, ainsi que du personnel supplémentaire. Troisièmement, le Conseil a demandé si des mesures environnementales avaient été envisagées compte tenu de l'impact écologique du séisme. Il a été expliqué que la reconstruction des maisons, l'approvisionnement en eau potable et les travaux d'assainissement prévus par le projet contribueraient certainement à améliorer la situation sur ce plan, mais qu'étant donné la nécessité de répondre d'urgence aux besoins immédiats, le projet ne s'attaquerait pas au problème plus général de la gestion des ressources naturelles. Enfin, le Conseil a demandé des informations sur la relation entre le FIDA et le PPAF et plus particulièrement sur la façon dont le PPAF allait coordonner son action avec celle des institutions gouvernementales participant aux efforts de redressement. Il lui a été répondu que le FIDA entretenait d'excellentes relations avec le PPAF et que la coordination serait assurée par un organisme public nouvellement créé, l'Agence de reconstruction et de relèvement postsismique (ERRA). Le PPAF collabore étroitement avec l'ERRA, et tous deux ont participé à la négociation du prêt pour ce projet.

Amérique latine et Caraïbes

Brésil: projet de développement des communautés rurales dans les zones les plus pauvres de l'État de Bahia (document EB 2006/87/R.18 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2006/87/R.18/Rev.1)

8. Le Conseil a approuvé à l'unanimité un prêt de 20,8 millions de DTS, garanti par la République fédérative du Brésil, ainsi qu'un don de 500 000 USD à l'État de Bahia pour ce projet. Il a été informé que cette initiative devait être considérée comme la deuxième phase du projet de développement communautaire pour la région de Rio Gaviao, également financé par le FIDA dans l'État de Bahia et bientôt à son terme, et que l'objectif était donc à la fois de prolonger et de transposer à plus grande échelle cette première expérience réussie. Dans le cadre de stratégies spécifiques pour promouvoir l'égalité entre les sexes et améliorer la situation de la jeunesse rurale, il s'agira de favoriser la production marchande en mettant l'accent sur les filières à valeur ajoutée, traditionnelles ou innovantes. Le Conseil a également été informé que le don consenti par le FIDA servirait à financer un programme pilote organisé par des producteurs pour expérimenter des techniques novatrices dans le domaine de la transformation du ricin en huile pour le marché national du biodiesel.

Guatemala: Mémoire du Président – Apport de modifications au programme national de développement rural: régions centrale et orientale (document EB 2006/87/R.19)

9. Le Conseil a approuvé les modifications qu'il était proposé d'apporter au programme du Guatemala, en raison à la fois du montant moins élevé que prévu du cofinancement reçu par le pays et des dégâts causés par l'ouragan Stan.

Proche-Orient et Afrique du Nord

Bosnie-Herzégovine: projet de renforcement des entreprises rurales (document EB 2006/87/R.20 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2006/87/R.20/Rev.1)

10. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 8,8 millions de DTS pour ce projet, et il a été confirmé que cette aide financière était conforme aux projections du SAFF. Le Conseil a noté que le projet tenait compte des priorités de l'agriculture et du secteur rural en Bosnie-Herzégovine et qu'il répondait de façon satisfaisante aux besoins des ruraux pauvres. Il a estimé que la participation active des transformateurs et des commerçants serait essentielle pour le succès du projet. En réponse aux interrogations du Conseil quant à la capacité limitée des ministères de l'agriculture des deux entités du pays, il a été expliqué que le projet prévoyait de recourir à des ONG et à des prestataires du secteur privé pour la fourniture des divers services, tandis que les ministères se chargeraient, par le biais d'unités de coordination autonomes, de la gestion financière, du suivi et de la coordination des activités des prestataires de services.

II. PROPOSITIONS DE DONS

Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI (document EB 2006/87/R.21)

11. Dans cette catégorie, les propositions de dons suivantes ont été approuvées à la quatre-vingt-septième session du Conseil d'administration.

Institut international de recherche sur le bétail: programme d'amélioration des moyens de subsistance des éleveurs pauvres par l'utilisation accrue du fourrage

12. Un don de 1,6 million de USD a été approuvé par le Conseil.

Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches: programme de reprise de l'activité agricole des femmes dans les zones marginales d'Afghanistan et du Pakistan en période post-conflit

13. Un don de 1,08 million de USD a été approuvé par le Conseil.

Institut international de recherche sur les politiques alimentaires: programme d'appui à l'élaboration de documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest et du Centre

14. Un don de 500 000 USD a été approuvé par le Conseil.

**Don au titre du guichet mondial/régional en faveur du programme régional de formation au développement rural (PROCASUR) pour le programme de formation aux itinéraires d'apprentissage
(document EB 2006/87/R.22)**

15. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un don de 900 000 USD au PROCASUR pour le programme de formation aux itinéraires d'apprentissage, initiative qui vise à promouvoir un apprentissage plus efficace et plus rapide grâce à une méthode reproductible reposant sur la technique "voir et apprendre", dont les bénéficiaires seront les communautés et les agents de développement, les dirigeants locaux et les personnels de projet (financé par le FIDA ou par d'autres).